



DÉCLARATION DE KINSHASA

Sur le financement durable de l'éducation et de la formation en République Démocratique du Congo

Avril 2026

DÉCLARATION DE KINSHASA

Sur le financement durable de l'éducation et de la formation en République Démocratique du Congo

Nous, autorités publiques, partenaires techniques et financiers, représentants du secteur privé, de la société civile, des communautés éducatives et des apprenants,

Réunis à Kinshasa, à l'occasion du Segment politique de haut niveau consacré au financement durable de l'éducation et de la formation en République Démocratique du Congo ;

Réaffirmant que l'éducation est un droit fondamental, garanti par la Constitution de la République Démocratique du Congo et consacré par les engagements internationaux, continentaux et nationaux auxquels notre pays a souscrit ;

Reconnaissant que l'éducation et la formation constituent des leviers essentiels de justice sociale, de cohésion nationale, de paix, de développement du capital humain et de transformation durable du pays ;

Saluant les efforts engagés par le Gouvernement, notamment à travers la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire, l'expansion de l'accès à l'éducation et les réformes en cours dans le secteur ;

Conscients toutefois que le système éducatif demeure confronté à des défis majeurs liés à la soutenabilité du financement, à la qualité des apprentissages, à l'équité, à l'inclusion, à la gouvernance, à l'employabilité des jeunes et à la résilience face aux crises ;

Convaincus que la transformation du système éducatif exige des choix stratégiques clairs, une meilleure efficacité de la dépense, une coordination renforcée des financements et une redevabilité accrue ;

Déclarons ce qui suit :

Nous nous engageons à renforcer progressivement le financement national de l'éducation et de la formation, dans une perspective de soutenabilité, d'efficacité et d'équité, afin de garantir à chaque enfant, jeune et adulte des opportunités réelles d'apprentissage et de développement des compétences.

Nous nous engageons à améliorer l'efficacité de la dépense éducative, à mieux orienter les ressources vers les priorités structurantes du secteur, et à

promouvoir des mécanismes de financement diversifiés, transparents et alignés sur les résultats.

Nous réaffirmons la nécessité de consolider la gratuité de l'enseignement primaire, d'en garantir la qualité et la soutenabilité, et d'encadrer toute extension progressive de l'éducation de base obligatoire en fonction des capacités budgétaires, institutionnelles et opérationnelles du système.

Nous nous engageons à renforcer la gouvernance, le pilotage et la coordination du secteur, notamment à travers le rôle stratégique du SPACE, l'amélioration du système d'information, la production régulière de données fiables, et une meilleure articulation entre le niveau central, les provinces et les entités déconcentrées.

Nous nous engageons à investir prioritairement dans la qualité des apprentissages, la professionnalisation des enseignants, la formation continue, les ressources pédagogiques, les curricula, l'évaluation des acquis et l'amélioration des conditions d'enseignement.

Nous nous engageons à promouvoir une éducation plus inclusive et équitable, en réduisant les disparités territoriales, sociales et de genre, et en accordant une attention particulière aux enfants et jeunes les plus vulnérables, y compris ceux affectés par les crises.

Nous réaffirmons l'importance de la formation professionnelle, de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle, de la recherche scientifique, de l'innovation et du numérique éducatif comme leviers de transformation du système éducatif et de développement économique.

Nous appelons les partenaires techniques et financiers à renforcer leur appui, dans une logique d'alignement sur les priorités nationales, de prévisibilité, de complémentarité et d'efficacité des interventions.

Nous appelons le secteur privé, la société civile, les communautés, les parents et l'ensemble des parties prenantes à contribuer, chacun selon son rôle, à la construction d'un système éducatif plus performant, plus juste et plus résilient.

Nous décidons d'endosser les grandes orientations issues de la revue de la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016–2025 et de lancer officiellement la préparation de la Stratégie sectorielle intérimaire de l'éducation et de la formation 2026–2030.

Nous convenons que cette stratégie constituera le cadre de référence pour la planification, la mobilisation, l'alignement et l'utilisation efficace des ressources du secteur, ainsi que pour le suivi des engagements pris collectivement.

Par la présente Déclaration, nous affirmons notre volonté commune de faire de l'éducation et de la formation un droit effectif pour tous, un moteur de cohésion sociale, de paix et de résilience, et un pilier central du développement durable de la République Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le 30 avril 2026.